



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
05-2019 FIXANT LES TAUX ET LES CONDITIONS POUR L'EXERCICE  
FINANCIER 2020**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du règlement numéro 01-2020, déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	8 avril 2020
Adoption du règlement	5 mai 2020
Avis public d'adoption du règlement	6 mai 2020

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 6 mai 2020.

  
Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 6 mai 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 6 mai 2020.

  
Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière